

ENSEMBLE *PLUS forts*

JOURNAL DES SYNDIQUÉS DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT



Il n'y a pas de fatalité !

3,3 MILLIARDS ISF
0,7 MILLIARD BOUCLIER FISCAL

FISCALITÉ
Toujours plus d'injustice

NON
À L'AUSTÉRITÉ
PRIORITÉ À L'EMPLOI ET À LA CROISSANCE

EUROPE
La lutte des classes

FÉDÉRATION : Un congrès,
un projet, une ambition !

AU SOMMAIRE

- 02 • Édito
- 03 • Fiscalité : vers encore plus d'injustice ?
- 05 • Stop au pillage du livret A
- 05 • Le logement social en France
- 06 • Jeunes : un vrai emploi, un vrai parcours !
- 07 • Europe : derrière l'austérité, la lutte des classes
- 09 • Les retraités des Finances s'organisent pour agir
- 10 • Entretien professionnel : « un instrument de management à part entière » !
- 11 • Travail et handicap : des moyens au service des besoins ?
- 12 • Congrès de la Fédération
- 14 • UNI Syndicat mondial va de l'avant !
- 15 • À lire, à voir

MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication :
Christophe DELECOURT

Imprimé par ALLIAGES • 115 av
Raspail • 94250 GENTILLY
Tél : 01 41 98 37 98

Numéro de commission paritaire :
1009 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 48 18 82 21
Fax : 01 48 18 82 52
Courriel : finances@cgt.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

Prix : 0.50 €

UNE FÉDÉRATION POUR PLUS DE PROGRÈS SOCIAL.



Édito

NE PAS ATTENDRE !

L'année 2010 se termine et nous pouvons déjà affirmer que sur tout le territoire, face aux réformes extrêmement régressives initiées par les pouvoirs publics et le patronat, une formidable opposition s'est organisée à travers des mouvements sociaux qui se sont renforcés et ont convergé. Ces mouvements marquent le rejet des politiques libérales par une large majorité de citoyens, donnant au monde du travail conscience de sa force.

Que ce soit sur les retraites, sur l'emploi et tout particulièrement celui des jeunes, sur la fiscalité de plus en plus injuste dans notre pays... le Gouvernement n'a de cesse de poursuivre son travail de destruction systématique de notre modèle social. En faisant cela, c'est aussi aux populations les plus démunies face aux accidents de la vie qu'il s'attaque pour favoriser toujours un peu plus les plus riches.

En France, en Europe et dans le monde, ce sont l'ensemble des forces sociales qui refusent la domination des marchés financiers, domination imposant aux États des plans de rigueur sans précédent qui creusent les inégalités et paupérisent les populations. Dans ce contexte, la CGT s'est largement inscrite dans la journée de mobilisation européenne du 15 décembre pour dire non à l'austérité et donner la priorité à l'emploi et à la croissance.

L'année 2011 ne sera pas l'année de la résignation. Comme l'a réaffirmé notre 26e congrès, les capacités de mobilisation font du syndicalisme et singulièrement du syndicalisme CGT, un acteur essentiel du mouvement social, d'où l'importance de travailler au renforcement de notre organisation. C'est aussi un acteur qui doit nécessairement rechercher des convergences de luttes avec les associations, les partis partageant nos valeurs et nos objectifs.

C'est pourquoi la fédération des Finances CGT invite, sans attendre, les militants, les syndiqués et l'ensemble des personnels à faire de cette année 2011 une année qui transforme la dynamique de lutte engagée ces derniers mois en un mouvement de masse unitaire et organisé, plus fort encore. « *Plus forts ensemble* », nous pouvons gagner de véritables avancées sociales répondant aux besoins des salariés et des populations.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Fiscalité : vers plus d'injustice ?

Le président de la République a fait de la fiscalité le grand chantier de 2011. Son intervention télévisée du 16 novembre a voulu donner le coup d'envoi d'un débat national sur ce thème. Outre les nombreuses inexactitudes techniques de son propos, les premières annonces faites par Nicolas Sarkozy sont à plus d'un titre alarmantes.

QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE BUDGET DE L'ÉTAT ?

On ne note aucun infléchissement s'agissant de la volonté obsessionnelle de s'attaquer aux dépenses publiques. Pourtant durant la dernière décennie, contrairement à ce que l'on voudrait laisser croire, les déficits publics n'ont pas été creusés par l'augmentation des dépenses publiques mais par l'affaïssissement des recettes.

Les dépenses publiques sont stigmatisées comme étant d'intolérables boulets que l'État ne saurait plus trainer. Tout au contraire, ces dépenses répondent à de multiples besoins cruciaux pour la population en matière d'éducation, de santé, de développement économique, d'aménagement des territoires, d'emploi, de transports, de recherche, de sécurité, de préservation de l'environnement, de loisirs...

QUELLE EST L'APPROCHE FISCALE GLOBALE ?

Nicolas Sarkozy appuie son discours quasi-intégralement sur la concurrence fiscale entre les États. Tordant la réalité, il souhaite nous faire



croire que la seule issue économique crédible est la recherche perpétuelle du moins disant fiscal.

Une harmonisation fiscale est certes nécessaire. Mais plutôt que de tirer vers le bas le montant des prélèvements obligatoires, au bénéfice des entreprises et des plus riches, notre fédération propose la mise en place d'une harmonisation fiscale entre les États. Celle-ci aurait pour objectif de mettre fin au dumping fiscal et à la concurrence entre les salariés, en Europe et dans le monde, afin de répondre aux besoins sociaux des peuples.

Enfin, aucune rupture n'est à noter concernant l'orientation des politiques fiscales. Ce n'est pas le médiatique coup de rabot sur les niches fiscales qui fera oublier les mesures outrageusement orientées en faveur des plus riches, prises depuis l'accession au pouvoir de Nicolas Sarkozy

(exonérations de cotisations pour les entreprises, multiplication de niches fiscales, bouclier fiscal, baisse du nombre de tranches de l'impôt sur le revenu, baisse du taux d'imposition pour les plus hauts revenus, réforme des droits de succession et de donation...)

CONCERNANT LA FISCALITÉ PATRIMONIALE

Au nom de la compétitivité du pays et de « l'aspiration des français à plus de justice », le Président de la République a annoncé la création d'un impôt sur le patrimoine remplaçant l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et la suppression du bouclier.

Tout d'abord n'oublions pas que Nicolas Sarkozy, au lendemain de son élection, avait par le biais de la loi Tépà déjà mis à mal la fiscalité patrimoniale. Cette loi avait été promul-

guée alors au nom de la relance de la consommation. Nous avons pu depuis en mesurer l'inefficacité ! Les personnes les plus aisées ont une forte propension à épargner plutôt que consommer. Il est donc illusoire de penser qu'alléger les prélèvements sur cette catégorie de contribuables stimule la consommation.

Pourtant les propos du Président confirment la logique consistant à toujours plus exonérer les fortunés alors que les besoins sociaux sont colossaux. En effet, conditionner la suppression du bouclier fiscal à la remise en cause de l'ISF représente surtout un nouveau cadeau aux plus riches. En 2010, le bouclier fiscal a coûté environ 700 millions d'euros, alors que l'ISF a rapporté 3,3 milliards d'euros.

Dans le même temps on nous promet la création d'un impôt sur le patrimoine remplaçant l'ISF et la suppression du bouclier fiscal. « *L'erreur faite dans les années passées, c'était de taxer le patrimoine alors qu'il vaut mieux taxer les revenus du patrimoine et les plus-values du patrimoine* », a déclaré le Président de la République.

QUAND ON NAIT RICHE, ON LE RESTE !

TRANSMISSION DE **PATRIMOINE SUR 30 ANS**

3 MILLIONS D'EUROS

SANS PAYER D'IMPÔTS

Chaque enfant peut recevoir 150 000 € de chacun de ses parents tous les 6 ans, sans payer d'impôt.

En fait, il suggère qu'il est plus légitime de taxer le patrimoine réinvesti dans l'activité économique que le patrimoine passif. Ceci est un non sens économique.

De plus, quelle forme va prendre ce nouvel impôt sur le patrimoine ? Le projet de loi de Finances 2011 ne remet pas en cause la taxation des revenus et plus-values de capitaux mobiliers à un taux proportionnel.

Pourtant, ce mode de calcul est favorable aux plus hauts revenus et pénalisant pour les plus bas revenus.

Augmenter de 1 % le taux d'imposition ne change rien à cette logique qui demeure profondément injuste.

Enfin, lors d'un discours au Sénat le 24 novembre dernier, Nicolas Sarkozy a balayé, d'un revers de main, la possibilité de créer une nouvelle tranche d'impôt sur le revenu. Pourtant, alors que les inégalités progressent, augmenter la contribution des plus riches qui disposent de réelles facultés contributives est incontournable pour rendre plus juste le système fiscal.

La fédération des Finances CGT estime nécessaire de réformer la fiscalité patrimoniale afin d'améliorer son caractère redistributif. Il est donc essentiel de maintenir l'ISF, d'augmenter sa progressivité, comme celle des droits de succession et de donation. Corrélativement, la suppression de la loi Tèpe et du bouclier fiscal est impérative.

Plus généralement, c'est toute la fiscalité qui doit être réformée afin d'être plus juste et efficace. Elle doit permettre de répondre aux besoins de la population, corriger les inégalités et favoriser une croissance durable. ■

INVERSONS LA TENDANCE ! POUR PLUS DE PROGRESSIVITÉ

La progressivité de l'impôt permet aux contribuables de contribuer à hauteur de leurs capacités, de redistribuer les richesses et réduire les inégalités. En pratique plus les revenus augmentent, plus les taux d'imposition augmentent. Pourtant bien que plus justes, les impôts progressifs représentent moins d'un quart des recettes fiscales. Plutôt que promouvoir cette méthode de taxation, les impôts progressifs, impôts sur le revenu, droits de succession et de donation notamment, sont affaiblis au profit des prélèvements à des taux proportionnels.

Le taux proportionnel est un taux constant quels que soient les revenus du contribuable. Par exemple la TVA est acquittée au même taux par tous les consommateurs. Pour une dépense de 500 € HT à un taux de TVA de 19,6 % le montant de la taxe s'élève à 98 €. Pour une personne percevant 1000 € de salaire, cette taxe représentera donc 9,80 % de ses revenus, pour une personne percevant 5 000 € cette même taxe ne représentera que 1,96 % de ses revenus.

Stop au pillage du livret A

Le livret A a été créé il y a près de 200 ans, à l'époque déjà pour régler les comptes d'une crise financière, celle-ci issue des guerres napoléoniennes. Depuis plus de 100 ans, l'intégralité des fonds collectés étaient centralisés à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) avec pour objectif principal de financer la construction et la rénovation de logements sociaux.

Mais c'était sans compter sur l'appétit sans limite des banques qui obtiennent de Bruxelles la banalisation de sa distribution dans l'ensemble des réseaux bancaires. En soi, cela aurait pu paraître séduisant de voir l'ensemble des banques distribuer ce produit d'épargne et par conséquent le montant global augmenter pour financer de nouveaux besoins en matière de logements sociaux. Seulement, les banques ont également obtenu que l'intégralité des fonds ne soient plus centralisés à la CDC. Elles ont bien l'obligation légale de consacrer les 3/4 des sommes nouvelles déposées et non-centralisées pour financer des PME et des travaux d'économies d'énergies. Mais de l'aveu même de la Cour des Comptes, ce n'est pas

le cas ! Elles peuvent donc impunément utiliser ces fonds pour leurs opérations spéculatives.

En 2009, Mme Lagarde s'était engagée à ce que 70 % des fonds collectés dans le cadre du livret A soient centralisés. Mais, une nouvelle fois, parole de Ministre ne vaut rien. Dès cette année, on constate que cette centralisation n'est que de 62 %. Mais c'est encore bien trop, si on en croit l'exigence des banques privées de faire baisser ce taux à 50 %. Ce sont déjà plusieurs dizaines de milliards d'euros supplémentaires qui devraient servir au financement du logement social et qui sont perdus au profit de la spéculation. Et quand les banques en réclameront encore plus, que restera-t-il du financement du logement social qui constitue, au sens même de la Commission européenne, un service d'intérêt économique général (SIEG) ?

Alors, ça suffit ! Il est temps que ce gouvernement cesse le pillage du bien commun au profit de quelques amis qui possèdent déjà bien plus que chacun ne peut l'imaginer. Les fonds du livret A doivent de nouveau être centralisés à 100 % et servir au financement du logement social. ■

LE LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE

Les besoins en logements en France sont importants. Le logement social est, selon nous, une des principales réponses qu'il convient d'apporter pour rendre effectif le droit de chacun à disposer d'un toit. Avec environ 16,5 % de logement sociaux, soit environ 71 pour 1000 habitants, notre pays n'est pas le meilleur élève de l'Europe. En effet, on en compte 147 pour 1000 aux Pays-Bas, 102 en Autriche et au Danemark, 85 au Royaume-Uni... Nous sommes ainsi, selon une enquête CECODHAS-USH-Dexia de 2007, le 8e pays européen en matière de logement social. Et la situation risque fort de se dégrader compte-tenu des attaques menées par le Gouvernement et les banques contre le financement du logement social. Selon l'institut Montaigne, « en 2005, 78 % des locataires du parc privé avaient des revenus inférieurs à ceux d'accès au parc HLM ». C'est bien la démonstration de l'impérieuse nécessité de développer de manière importante le parc de logements sociaux. Il nous apparaît donc nécessaire, d'une part, de défendre les missions de la Caisse des Dépôts et Consignation et, d'autre part, de lutter contre le pillage des fonds du livret A.



Jeunes : un vrai emploi, un vrai parcours !

La situation de l'emploi des jeunes est des plus préoccupantes. Un quart d'entre eux sont actuellement sans emploi. Et quand ils trouvent un travail, c'est le plus souvent un emploi précaire mal rémunéré. La moyenne d'âge du premier emploi stable est actuellement de 27 ans ! La raison souvent invoquée par les employeurs ? Hors de question d'embaucher un salarié sans expérience ! Seulement, il est difficile d'arriver expérimenté sur le marché du travail. Mais, ce n'est pas tout. Avec le recul de 2 ans de l'âge légal de départ en retraite, les jeunes auront encore un peu plus de difficulté à trouver un premier emploi. Car, chaque année, ce sont environ 700.000 salariés qui partent en retraite, libérant ainsi une place dans l'entreprise.

Des solutions existent pour changer la situation. Il faut revenir sur la réforme des retraites récemment promulguée ! Ensuite, il est nécessaire de se doter d'outils économiques et fiscaux favorisant, dans l'entreprise,



la création d'emploi au détriment de la spéculation. C'est dans cet esprit que notre fédération formule des propositions dont voici 2 exemples. Tout d'abord, la fiscalité des entreprises devrait être réellement fonction de l'utilisation que celle-ci fait des bénéfices qu'elle dégagne. Autrement dit, une entreprise qui investit son argent dans la création d'emploi de manière générale et des jeunes en particulier, mais aussi

dans la recherche, la formation ou l'outil de production verrait son taux d'imposition baisser en proportion des efforts fournis. Tandis qu'une entreprise qui utilise ses bénéfices pour capitaliser ou rémunérer ses actionnaires verrait elle son taux d'imposition augmenter. La même logique pourrait s'appliquer aux cotisations sociales des employeurs. Autre exemple, lorsqu'une entreprise emprunte de l'argent auprès d'un organisme bancaire, son taux de crédit pourrait être majoré ou minoré en fonction de l'utilisation qu'elle fera des fonds. La logique est en quelque sorte la même que dans l'exemple précédent.

Mais, ce n'est pas suffisant ! Pour que les jeunes puissent entrer sereinement sur le marché du travail, il est nécessaire de leur donner des garanties afin qu'ils puissent s'épanouir et s'émanciper par le travail. C'est une des raisons qui a conduit la CGT à formuler une série de propositions visant à créer un « *nouveau statut du travail salarié* ». Cette revendication permettrait aux jeunes et aux moins jeunes de dérouler sereinement une véritable carrière. ■

NOUVEAU STATUT DU TRAVAIL SALARIÉ

Le nouveau statut du travail salarié doit permettre à chaque salarié, de la sortie du système scolaire à la fin de sa carrière professionnelle, de disposer d'un certain nombre de droits, transférables d'une entreprise à l'autre, d'une branche à l'autre. Voici quelques uns de ces droits :

- droit à un Contrat à Durée Indéterminée ou à un emploi statutaire à temps complet ;
- toute autre forme de travail à temps partiel non souhaitée doit donner lieu à l'indemnisation par l'entreprise du temps non travaillé ;
- droit à une progressivité de carrière assurée tout au long de la vie professionnelle même en cas de changement d'emploi ;
- droit à un salaire, tout salarié devrait avoir au moins doublé, à l'âge de la retraite, son salaire de début de carrière (à valeur constante) ;
- droit à la formation continue : au moins 10 % du temps de travail pour une formation au choix du salarié et rémunérée.

Europe :

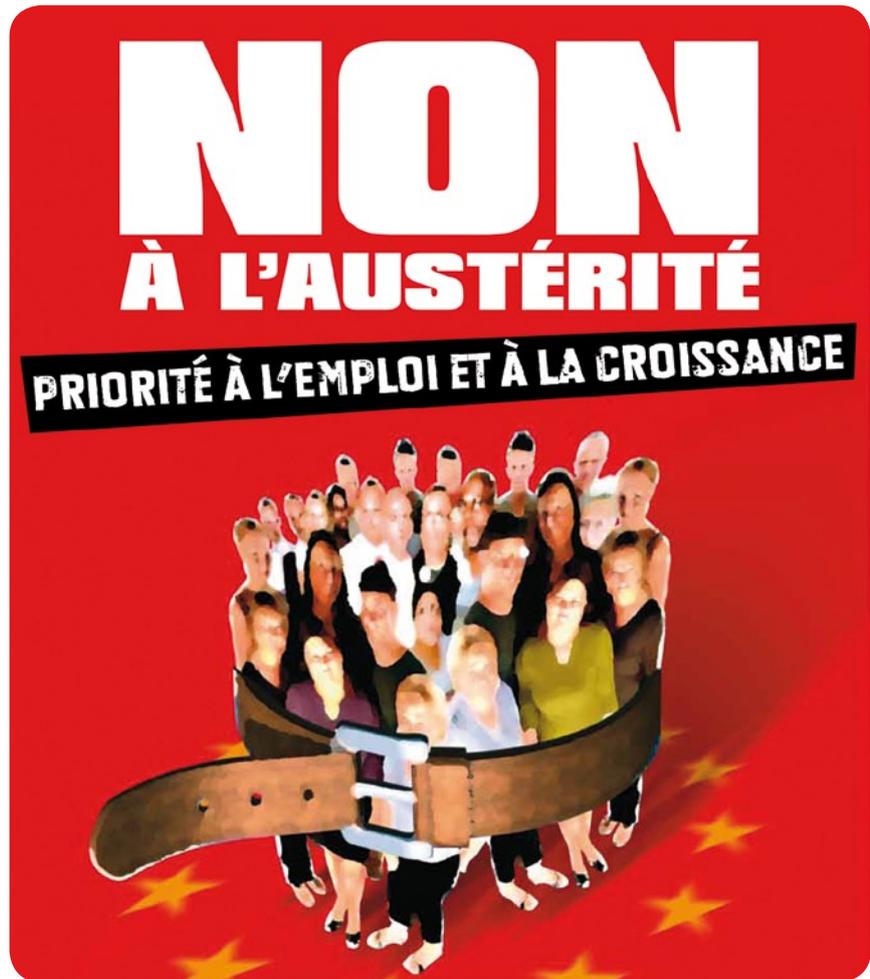
Derrière l'austérité, la lutte des classes

Après la Grèce, voici le tour de l'Irlande et du Portugal... puis peut-être bientôt de l'Espagne et de l'Italie... et pourquoi pas de la France ! La défiance des marchés financiers face à l'endettement de certains États place ceux-ci dans une situation intenable, les conduisant à mettre en œuvre des politiques d'austérité drastiques et à solliciter l'aide de leurs partenaires. Après quelques tergiversations au printemps dernier, lorsque la Grèce a ouvert le bal, l'Union européenne, épaulée par le FMI, a pris la mesure du danger pour l'ensemble de la zone euro et a mis en place les mécanismes lui permettant d'apporter l'aide financière appropriée aux pays en difficulté tout en améliorant les procédures censées éviter de telles situations.

LES MARCHÉS FINANCIERS IMPOSENT L'AUSTÉRITÉ

Formellement exact, ce récit relève toutefois plus du conte de fées que du monde réel. Et surtout, il ne permet pas de comprendre ce qui se joue aujourd'hui en Europe, à savoir une attaque sans précédent du capital financier contre un modèle social forgé par les luttes des travailleurs. On aurait pu penser que la crise aurait porté un coup fatal à la prétention du monde de la finance d'imposer sa domination à l'ensemble des activités humaines et aurait sonné le glas des politiques libérales qui en étaient l'outil.

C'est tout le contraire qui se produit. Certes, un temps groggy par l'ampleur de la crise qui a surgi au cœur de leurs activités, les acteurs finan-



ciers ont très vite repris leurs esprits, en même temps qu'ils renouaient avec leurs profits faramineux. Mieux, ils ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer du choc provoqué par la crise pour reprendre l'offensive.

Contraints d'accroître leurs déficits et leur endettement pour éviter la faillite du système financier, soutenir l'activité économique et limiter les dégâts provoqués par la défaillance des acteurs privés, les États se sont

retrouvés d'autant plus dépendants des marchés que les traités européens interdisent toute solidarité financière et toute intervention de la Banque centrale européenne. En position de force, les investisseurs ont donc décidé de monnayer chèrement leurs concours, non seulement en relevant fortement leurs taux d'intérêt mais surtout en exigeant pour prix de leur confiance le démantèlement de tout ce qui leur paraît relever d'un État social.

L'EUROPE AU SERVICE DES MARCHÉS

Cette exigence a été relayée par l'Union européenne qui, fidèle à la logique libérale qui préside à sa construction, en a fait la condition du soutien qu'elle a décidé d'apporter, si ce n'est d'imposer, aux pays victimes de la spéculation. Elle s'est d'ailleurs appuyée dans cette démarche sur le FMI, dont le savoir-faire en matière d'« *ajustement structurel* » n'est plus à démontrer, comme peuvent en témoigner les peuples de nombreux pays en voie de développement. Parallèlement, elle a décidé d'accentuer sa tutelle sur les politiques budgétaires nationales, avec pour objectif explicite de contraindre les pays membres à diminuer leurs dépenses publiques dans un contexte où le dumping fiscal reste la règle comme l'a illustré l'exemple irlandais.

L'austérité s'est donc abattue sur l'ensemble des pays européens, non comme une quelconque malédiction mais comme le résultat d'une politique coordonnée, et encadrée par les nouvelles règles que se sont données les gouvernements, visant à complaire aux marchés financiers.

À priori, cette austérité généralisée peut sembler contreproductive puisqu'elle va étouffer tout espoir de reprise de la croissance et risque de plonger l'Europe dans une nouvelle période de stagnation économique et d'accroissement du chômage, avec

pour conséquence de rendre impossible la réduction recherchée des déficits publics. En fait ce paradoxe n'est qu'apparent et confirme que l'objectif poursuivi est ailleurs. La rigueur budgétaire affichée n'est que l'instrument d'une remise en cause des services publics, de la protection sociale et de tous les acquis sociaux qui font obstacle à l'activité prédatrice du capital. Au-delà de la réduction des emplois publics, du gel ou de la baisse des salaires des fonctionnaires et de la réduction des allocations sociales qui figurent dans tous les plans gouvernementaux, les mesures adoptées concernent en effet aussi l'affaiblissement du droit du travail et des garanties collectives.

LA CONTRE-OFFENSIVE DES TRAVAILLEURS

Cette offensive tous azimuts suscite bien sûr des résistances et il n'y a pas qu'en France que les travailleurs se mobilisent pour s'y opposer. Les Pays Baltes, la Roumanie, la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande viennent également de connaître des mobilisations sans précédent depuis 50 ans.

De son côté, la Confédération européenne des syndicats tente de fédérer ces actions pour contraindre les autorités européennes à renoncer à l'austérité et à mettre en œuvre une politique alternative au service de la satisfaction des besoins sociaux et d'un développement humain

durable. Après le succès des manifestations du 29 septembre, elle a de nouveau appelé à des actions diversifiées le 15 décembre.

Jusqu'à présent, ces actions n'ont guère eu de résultats tangibles, au niveau national comme à l'échelle européenne. Et pourtant, seule la mobilisation convergente des travailleurs européens est susceptible de faire échec à l'offensive du capital. Il faut donc continuer dans cette voie. Mais pour être efficace ce mouvement ne peut pas se contenter de dénoncer l'austérité et ses effets en termes d'explosion des inégalités et de mise à mal de la cohésion sociale. Il ne peut pas se limiter non plus à revendiquer une relance de l'activité économique, même teintée de vert, et la construction d'une Europe sociale. Pour être à la hauteur de l'enjeu et avoir quelque chance d'aboutir, il doit se fixer pour objectif de désarmer les marchés financiers, ce qui implique de revenir sur des éléments essentiels de l'Europe d'aujourd'hui (liberté des mouvements de capitaux, rôle de la Banque centrale européenne, absence d'harmonisation fiscale...).

Le défi lancé par le capital financier ne nous laisse plus le choix : défendre notre modèle social et éviter le recul social qui s'amorce nous impose d'agir pour transformer profondément la société. En d'autres termes, nous sommes aujourd'hui plus que jamais face à l'alternative : socialisme ou barbarie. ■



Les retraités des Finances s'organisent pour agir

Depuis le dernier congrès le collectif UFR (Union fédérale des retraités), qui s'est réuni régulièrement, a impulsé une activité qui a permis la mise en place de plusieurs collectifs départementaux.

L'UFR Finances a occupé toute sa place au niveau de la presse fédérale et a assuré le relais de toutes les initiatives d'action de l'Union Confédérale des Retraités CGT. Quatre camarades des Finances ont participé à son dernier congrès, parmi eux figurait la plus jeune déléguée.

Pour la première fois l'UFR était présente à la dernière rencontre minis-

térielle sur la question des services sociaux.

Un projet de règlement intérieur a été élaboré, il sera amené à évoluer pour s'adapter aux besoins de notre activité spécifique toujours en construction.

La liste des candidats à la nouvelle Commission exécutive de l'UFR est donc constituée.

Tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs sa consistance permet d'indiquer une avancée importante, en fait une transformation significative de notre outil spécifique.

Les composantes de la Fédération sont quasiment toutes représentées.

Dès le 15 décembre, notre Commission exécutive doit décider le lancement d'une grande campagne de mobilisation pour partir à la reconquête des droits sociaux des retraités de Bercy et du secteur semi-public.

Une initiative qui appelle toute l'attention et l'implication des camarades actifs.

Initiative véritablement utile pour construire de nouvelles bases dans les départements et aussi pour conforter l'activité des collectifs existants.

Alors, tous ensemble bonnes luttes pour l'année 2011 ! ■



Nos camarades de l'UFR, dans l'action du 25 novembre, lors de notre Congrès...

Entretien professionnel

« un instrument de management à part entière » !

De l'entretien de notation à l'entretien professionnel en passant par l'entretien d'évaluation-notation... ou de la manière de servir à la performance.

Depuis plusieurs années, des évolutions notables ont été introduites dans la notation des fonctionnaires. Mais transformer en profondeur la notation, voire comme c'est possible aujourd'hui la faire disparaître, n'apporte pas automatiquement une solution satisfaisante pour les agents. L'introduction de la procédure d'évaluation-notation actuellement encore en vigueur dans certaines grandes directions n'a visiblement rien réglé.

Bref, il fallait trouver une solution et comme l'imagination ou l'écoute des syndicats n'est pas de mise, on est allé chercher dans l'entreprise ce merveilleux outil de management qu'est l'entretien professionnel...

Dans une première phase tout est censé bien se passer « *l'essentiel est que les agents se rendent à ces entretiens en confiance et en ressortent avec le sentiment d'en retirer une valeur ajoutée* ». C'est beau non ? Sans oublier la nécessité « *d'une information spécifique par les responsables de service qui sera souvent fort utile* » ... merci d'y avoir pensé !

Pour la fédération des Finances CGT, il ne fait pas de doute qu'il s'agit de renforcer une individualisation des critères d'appréciation professionnelle des agents sans référence explicite au collectif que constitue son corps administratif et le déroulement de carrière de ce corps. Référence qui subsistait encore dans le principe de la note chiffrée. Aujourd'hui, il s'agit bien de donner la priorité à une gestion par objectifs et par la performance individuelle.

Ce n'est pas notre conception de

l'appréciation des qualifications d'un fonctionnaire.

Lors de son récent Congrès, notre fédération a réaffirmé son attachement à un système où une appréciation est construite contradictoirement et à partir de critères professionnels objectifs y compris au moyen d'une note chiffrée, comme le prévoit encore les textes. Ce système doit être au service du salarié et lui permettre de se situer dans son environnement professionnel, de motiver ses points de désaccords, de faire valoir ses droits aussi en se faisant accompagner par un représentant du personnel.

Nous sommes très éloignés de cette conception et de ces propositions dans l'expérimentation en cours et c'est pourquoi la fédération des Finances CGT a émis un vote contre les textes proposés au CTPM du 8 décembre au sujet de l'entretien professionnel.

Enfin, le renforcement du lien entre cet entretien professionnel et les choix d'avancement et de promotion décidés par l'administration est un des objectifs affichés de cette réforme. Au ministère, l'attribution des bonifications au sein d'un même corps se fera sur la base de 90 mois par tranche de 100 agents. Il est préconisé d'utiliser au maximum la bonification des trois mois autorisée par les textes. Le compte-rendu d'entretien professionnel sera pris en compte dans la constitution des tableaux d'avancement et les promotions au choix.

Et demain, sans aucun doute au niveau des rémunérations liées à la performance individuelle avec la généralisation de la Prime de fonction et de résultat (PFR) ? ■



Travail et handicap

Des moyens au service des besoins ?



Un tout récent groupe de travail ministériel avec les fédérations a mis en perspective le contenu d'une nouvelle convention avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Les recettes du Fonds sont constituées par la collecte d'une contribution annuelle auprès des employeurs publics ne respectant pas l'obligation d'emploi.

Si l'obligation de 6 % d'emplois de travailleurs handicapés était respectée, près de 100 000 emplois s'ouvriraient à eux dans les fonctions publiques. Les moyens de ce fonds sont donc conséquents, mais sont insuffisamment utilisés par les ministères.

Une part non négligeable des crédits non utilisés de ce fonds d'intervention résulterait d'une difficulté à actualiser un état des lieux afin de répondre rapidement aux besoins identifiés. Une démarche d'enquête sera donc généralisée auprès des agents et des directions. Par ailleurs,

une partie de la gestion des dossiers sera déléguée aux Directions d'administrations. Pour la CGT, ce constat n'est pas acceptable et tout doit être mis en œuvre pour sortir de cette situation. Il est à craindre que cette nouvelle convention ne soit donc pas entièrement satisfaisante pour les personnels qui devraient théoriquement en être tous bénéficiaires. Il convient pour la CGT de revoir certaines procédures administratives et réglementaires pour introduire davantage de transparence et d'équité dans le recrutement, pour une réelle responsabilisation du service d'accueil et un accompagnement tout au long de la carrière des agents handicapés.

2011 devrait donc voir se développer des actions concrètes en vue d'une amélioration qualitative de l'insertion des agents handicapés dans nos ministères tout en réaffirmant l'objectif d'atteindre le taux de 6 %.

Plusieurs axes d'interventions de ce fonds sont programmés pour 2011

comme l'accompagnement personnalisé des handicaps psychiques, un nouvel investissement dans la formation continue, un effort de communication et de sensibilisation en direction des services de gestion et des agents et un programme exceptionnel en faveur de l'accessibilité à l'environnement professionnel.

Suite aux interventions des fédérations, le ministère s'est engagé à mieux prendre en compte le cas des agents handicapés dans le cadre des restructurations de services. Plus généralement, il est établi que les personnels handicapés sont particulièrement fragilisés dans un contexte de très fortes suppressions d'emplois. Ces annonces, qui vont dans le sens des interventions syndicales de ces dernières années, méritent d'être très sérieusement accompagnées par les directions générales et locales dans leur application.

La fédération des Finances CGT et ses syndicats y veilleront avec la plus grande énergie. ■

Une fédération des Finances, pour un projet syndical

Un Congrès de la CGT, c'est avant tout un moment de démocratie durant lequel les délégués débattent, avec pour objectif de construire collectivement des revendications. C'est bien dans ce sens que notre Congrès à travaillé, à Chalès dans le Loir-et-Cher, du 22 au 26 novembre dernier.

La période actuelle est particulièrement difficile. Au coeur de la crise du capitalisme, l'ensemble du monde du travail doit faire face à des attaques sans précédent sur l'emploi, les conditions de travail, les missions de service public... Et notre secteur professionnel n'est pas en reste avec la mise en oeuvre à marche forcée de la RGPP, de RéATE et autres restructurations en tous genres. L'attente des salariés vis-à-vis du mouvement social et tout particulièrement de la CGT est donc forte. Car si les mobilisations récentes ont démontré la volonté des salariés de ne pas se laisser imposer la rigueur souhaitée par le Gouvernement et le patronat, nous devons encore amplifier le niveau de réponse pour parvenir à obtenir de réelles avancées sociales.

C'est bien dans ce contexte, avec une grande responsabilité, que les délégués ont construit des revendications pour une transformation profonde et durable de l'ordre économique et social actuel, en mettant « *les Finances* » au service du plein emploi, de la satisfaction des besoins sociaux, du développement durable.

Pour y parvenir, le Congrès pose notamment des revendications pour rendre la fiscalité plus juste, pour mettre l'économie au service des besoins sociaux, pour assurer une meilleure gestion et un meilleur contrôle des fonds publics, pour assurer la sécurité et le contrôle des biens de consommation et de la monnaie, pour assurer la qualité et l'indépendance de la statistique publique, pour le financement du logement social...

Dans le même sens, les orientations portent de nombreuses propositions visant à améliorer la qualité de vie au et hors du travail avec pour ne citer que quelques exemples : l'exigence d'une nouvelle réduction du temps de travail à 32h, la réduction des inégalités, l'amélioration des

conditions de travail, la participation directe des personnels dans l'évaluation du travail réalisé et les moyens de le rendre plus efficace...

À la question de savoir s'il est pertinent ou non de disposer à la CGT d'une fédération des Finances, le Congrès a répondu par l'affirmative, tant les enjeux économiques et fiscaux sont aujourd'hui au coeur de la crise et des solutions qu'il faut apporter pour transformer durablement la société.

Ce Congrès a donc été l'occasion de réaffirmer la pertinence de notre champ professionnel (Bercy et les institutions financières semi-publiques) au regard de la cohérence de nos missions, en particulier dans les réponses qui peuvent être apportées pour rendre la société plus juste économiquement et fiscalement.

La place des jeunes et des retraités a également été largement évoquée. Pour ce qui est de nos aînés, l'Union fédérale des retraités dispose maintenant des moyens d'agir pour une meilleure prise en compte des revendications des retraités. Pour les plus jeunes, la mise en place d'un collectif



est engagée.

Les orientations ont été largement approuvées par l'ensemble des syndicats avec 93 % de votes favorables.

La Direction fédérale, nouvellement élue, aura donc pour responsabilité de mettre en oeuvre les décisions prises lors de ce Congrès. Elle est composée de camarades investis soit :

- sur un ou plusieurs dossiers ;
- sur le travail dans un territoire ;
- dans la représentation de chaque syndicat de la Fédération.

Autre changement important, Christophe Delecourt cède sa place de Secrétaire général de la Fédération à Patricia Tejas élue à l'unanimité pour assumer cette responsabilité.

Afin d'assurer à chaque syndiqué de pouvoir s'appropriier et de débattre des revendications adoptées lors de ce Congrès, tu trouveras avec ce numéro du journal le document d'orientation dans son intégralité.

Le Congrès fut aussi l'occasion d'accueillir des invités, de la CGT mais également d'autres organisations, pour poursuivre un peu plus loin le débat.

LES FINANCES FACE À LA CRISE

Une table ronde autour du thème « *les administrations financières et les Institutions financières face à la crise* » a été organisée. Celle-ci était animée par Christophe Delecourt (CGT Finances), Laurent Gathier (Solidaires Finances), Damien Leroux (CFDT Finances), Nasser Mansouri (responsable du secteur économique de la CGT), Jean Marie Roux pour UNI syndicat mondial et Agnès Naton membre du Bureau confédéral de la CGT que nous avons eu le plaisir d'accueillir durant tout notre Congrès. Quelques thèmes ont été plus particulièrement abordés s'agissant des stratégies industrielles, des politiques de l'emploi, des réponses indispensables



du syndicalisme européen et international ou encore de la dimension unitaire des organisations syndicales et plus largement du mouvement social.

DISCRIMINATIONS ÉGALITÉ

Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir Ghislaine Richard (membre de la direction confédérale de la CGT et animatrice collectif mixité) et Philippe Chauviagnet (association COMIN-G association des personnes lesbiennes, gays, bi et trans. de nos ministères). Ils ont pu nous faire bénéficier de leur expérience et de leurs propositions revendicatives s'agissant de la lutte contre toutes les formes de discriminations. De nombreux échanges avec nos camarades délégués ont validé la pertinence de nos orientations fédérales sur ces sujets.

INTERNATIONAL

Le témoignage de Jean-Marc Bikoko, syndicaliste camerounais a ému le Congrès. Notre camarade, a été emprisonné plusieurs jours pour

avoir simplement osé demander des augmentations de salaires dans la fonction publique de son pays !

Jean-Marc nous a rappelé, s'il en était besoin, qu'aujourd'hui encore, militer peut être synonyme d'enfermement ou de condamnation à mort !

Notre fédération soutient son action et plus largement la lutte de tous les travailleurs par delà les frontières

INTERPROFESSIONNEL

Étaient également présents Philippe Cordat secrétaire du Comité régional du Centre, Jean Marc Canon de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires, Francis Combrouse de la fédération de l'Équipement, Hélène Salaun pour l'Union Confédérale des Retraités.

De nombreux sujets comme l'outil syndical, la stratégie des luttes, la démarche revendicative ont été abordés par nos invités faisant échos au rapport d'activité et à nos orientations.

La qualité des interventions a nourri les réflexions des délégués pour mener à bien leurs travaux. ■

UNI Syndicat mondial va de l'avant !

C'est sur ce thème que quelque 2 000 syndicalistes d'une centaine de pays (dont 24 délégués de la CGT) se sont réunis, du 9 au 12 novembre 2010 à Nagasaki au Japon, pour le 3^e congrès mondial d'UNI. Même si en français ce slogan est moins explicite qu'en anglais (« *breaking through* ») ou qu'en espagnol (« *rompiendo barreras* »), l'idée est de construire un syndicalisme qui permette de transformer la mondialisation pour le bénéfice du plus grand nombre en imposant une autre répartition des richesses et le respect des droits humains et syndicaux partout dans le monde. Le plan stratégique adopté pour atteindre cet objectif met l'accent sur le renforcement des syndicats afin qu'ils soient en mesure de conclure des accords mondiaux avec les multinationales, garantissant une amélioration des conditions d'emploi et de travail et la possibilité pour toutes



et tous de travailler et de lutter « à l'abri de la peur ». Ce plan prévoit également de renforcer la place des femmes dans le mouvement syndical avec l'engagement d'atteindre 40 % de représentation de chaque sexe dans toutes les instances d'UNI d'ici à 2014.

La crise a bien évidemment été au centre des débats. Sur la base du constat que la cause profonde en est « *la soif capitaliste de réaliser de super profits* », la résolution adoptée par le congrès, à laquelle la CGT

a largement contribué, se fixe pour objectifs de vaincre la crise de l'emploi, de transformer l'économie mondiale en donnant plus de droits aux travailleurs et de réformer profondément le système financier en renforçant notamment la place et le rôle qu'y jouent les salariés.

Le choix de Nagasaki n'étant pas fortuit, une séance a été consacrée à la paix. Œuvrant pour un monde pacifique et libéré de la peur, fondé sur l'égalité, la justice et le respect des droits humains, UNI s'est en effet engagé dans le mouvement mondial pour la paix et le désarmement et s'est joint à la campagne de la Confédération syndicale internationale réclamant l'abolition des armes nucléaires, qui a d'ores et déjà récolté près de 7 millions de signatures.

Après avoir écouté le témoignage émouvant d'une rescapée, les délégués se sont rendus en cortège jusqu'au monument érigé là où est tombée la seconde bombe atomique, le 9 août 1941. ■

Qu'est-ce qu'UNI syndicat mondial

C'est la voix et la plateforme internationale de tous les travailleurs du secteur des services : commerce, finances, médias et spectacle, coiffure et esthétique, informatique, activités postales et logistiques, impression et emballage, télécoms, sécurité et nettoyage, travail temporaire. UNI rassemble 20 millions d'adhérents dans 900 syndicats de 146 pays. 8 organisations de la CGT en sont membres : les fédérations des Finances, des Banques et Assurances, des Activités postales et télécommunication, des industries du livre, du papier et de la communication, du Commerce, des Sociétés d'étude, le syndicat SNRT (Culture) et l'UGICT.

Michel Muller, de la FILPAC, est vice-président, Colette Duynslaeger est membre titulaire du Comité exécutif mondial et Patricia Tejas, secrétaire générale de notre fédération, en est membre suppléant.



3rd World Congress
NAGASAKI,
JAPAN
9-12 November 2010

Le président des riches

Petits chèques entre amis, dîners mondains, légions d'honneur et comptes en Suisse... L'affaire Bettencourt a jeté une lumière crue sur les connivences souterraines qui unissent pouvoir politique et puissances de l'argent.

Pour faire vivre un monde où l'entre-soi permet l'affirmation des réseaux, ils rapportent des histoires révélatrices, glanées dans les coulisses du règne de Nicolas Ier. En brossant la chronique des premières mesures prises, ils dévoilent les ressorts d'une politique systématique en faveur des nantis : bouclier fiscal, abattements et exonérations en tout genre, dépénalisation du droit des affaires ne sont que les éléments visibles d'une guerre des classes au service de l'aristocratie de l'argent. [...]

Derrière la façade d'un pouvoir démocratique se dessine ainsi le tableau inquiétant d'un tout autre régime : une oligarchie, un gouvernement des riches pour les riches.

Publié aux éditions « Zones »



Les Colporteurs



Une fois n'est pas coutume, nous vous présentons un groupe de rock engagé qui s'est produit lors de notre dernier Congrès.

À eux quatre, ils totalisent près d'un quart de millénaire d'années sacrifiées sur l'autel de ce sacré rock'n'roll. Et, s'ils ont quitté depuis longtemps les scènes et les odeurs de sueur, de bière et de cuir, ils n'ont pas perdu l'impertinence et la colère qui caractérisait si bien ce rythme binaire au son sale et granuleux.

Seulement voilà, les proverbes ont la vie dure et le vieil adage bigourdan qui prône que ce sont « avec les vieilles peaux que l'on fait les meilleures soupes » leur a semblé être un prétexte suffisant pour remettre la table. La nappe est rouge, les couverts bien aiguisés et les assiettes prêtes à voler aux nez des possédants. Car au moment où l'on assiste au retour d'une belle génération de bébés rockers, il manque encore aux textes de cette jeunesse souvent plus préoccupée par les flirts et la durée des soldes le goût acidulé de la provocation et le plaisir de cracher dans la soupe. Ca tombe bien, on a mis des assiettes creuses.

Retrouvez-les sur : <http://www.myspace.com/groupelescolporteurs>

L'État démantelé

de Laurent Bonelli et Willy Pelletier

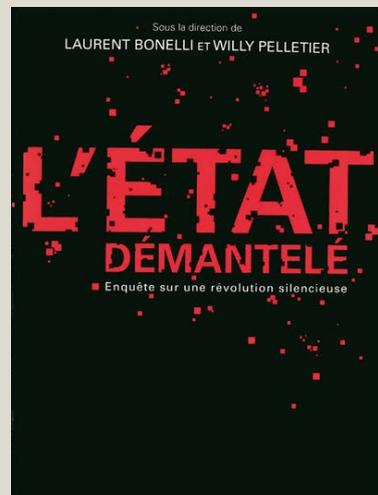
Dans le débat public, les diagnostics alarmistes sur la « crise de l'État-providence », et les procès contre l'État-redistributeur, ont laissé place à toujours plus d'injonctions à « réformer l'État ».

Cet impératif est devenu le point de ralliement d'élites politiques (de droite comme de gauche), de hauts fonctionnaires nationaux et internationaux, mais aussi des intellectuels les plus en vue, de journalistes, voire de certains syndicalistes.

Que recouvre cette « réforme de l'État » ? Comment a-t-elle été mise en œuvre depuis vingt ans ? Quelles conséquences pour le service public et les usagers ? Ce livre s'efforce de répondre à ces questions en faisant dialoguer des chercheurs, des fonctionnaires et des syndicalistes.

L'échange d'analyses et d'expériences permet de dessiner les lignes de force de ce mouvement, tout en restant attentif aux singularités observables.

Publié aux éditions « La découverte ».





**Grâce aux Chèques-Vacances,
vivez des moments inoubliables toute l'année !**

En vacances, on vit des moments essentiels. C'est pour vous aider à en profiter que depuis plus de 25 ans, l'ANCV vous propose les Chèques-Vacances. Séjour et transport, hébergement, restauration, culture et découverte, loisirs et détente, le Chèque-Vacances booste votre budget auprès de 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs, partout en France.

Pour constituer votre dossier et bénéficier vous aussi des Chèques-Vacances, rendez-vous sur www.fonctionpublique-chequesvacances.fr ou contacter EXTELIA au

► N°Azur 0 811 65 65 25

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

www.ancv.com
ou sur votre mobile : www.cheque-vacances.mobi.

**ancv**
CHÈQUE-VACANCES

**Parce que les vacances,
c'est essentiel.**